

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

HEROUVILLE-EN-VEXIN



015 / 2024
Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 095-219503083-20241202-015_2024-DE

015 / 2024

Date de convocation : 21/11/2024

Date d'affichage : 21/11/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 15

PRESENTS : 12

VOTANTS : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le **02 décembre** à 20 h 30 mn, le **Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT**, Maire.

Étaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. DONET, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, Mme PETEL, M. SINGEOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BUSSELL, Mme CHANTEPIE, M. LECOMTE (pouvoir à M. BAERT).

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC.

OBJET : ENGAZONNEMENT CIMETIERE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire indique que des travaux sont nécessaires au cimetière communal afin de faciliter son entretien.

Il est proposé l'engazonnement de l'ensemble des allées et d'uniformiser l'aspect « vert » de notre cimetière. Il est prévu en complément la plantation de végétaux de taille basse et moyenne afin d'arborer ce lieu de recueillement.

Un devis a été établi par la société SNT pour un total de 10 036.80 € TTC.

Il convient donc de prendre une délibération, afin de solliciter le Département et le PNR pour l'obtention de subventions.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Département ainsi que le PNR pour des demandes de subventions nécessaires pour les travaux d'engazonnement de notre cimetière communal.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,
LEBLANC Audrey



Le Maire,
Eric BAERT

Mairie – 3 Rue du Poteau – 95300 HEROUVILLE-EN-VEXIN – Tél : 01-34-66-54-31

www.herouville-en-vexin.net – contact@herouville-en-vexin.net